

Janvier 2020

**Le livre
noir
des lycées
franciliens**

**« Lycées vétustes
et en sureffectif
(...) les promesses
faites à la jeunesse
n'ont pas été
tenues.**

**Nous devons
relancer
l'ascenseur social
pour donner un
avenir à chaque
francilien. »**

**- Programme
de Valérie Pécresse, 2015.**

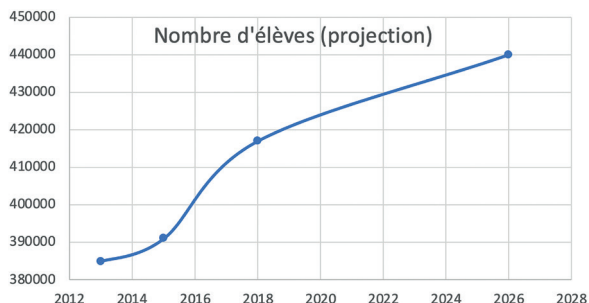
Introduction

En Île-de-France, des lycées sous haute tension(s)

Il faut, peut-être, remonter aux années 1960 pour retrouver, dans notre région, une situation aussi tendue qu'aujourd'hui en matière de conditions d'études en général et dans les lycées publics en particulier. Encore est-elle aujourd'hui plus explosive. De 391 000 élèves dans les établissements publics gérés par la Région en 2014-2015, nous en comptons désormais 417 000 en 2018-2019. Selon l'INSEE, la population lycéenne francilienne devrait se situer aux alentours de 440 000 élèves en 2026¹.

Dans ce mouvement de croissance démographique, les disparités départementales sont très fortes : seul Paris aujourd'hui tend à perdre des élèves, tandis que la Seine-Saint-Denis est devenue le deuxième département le plus peuplé, mais le Val-d'Oise et la Seine-et-Marne attirent de plus en plus de jeunes ménages dont les enfants entrent ou vont entrer dans les prochaines années au lycée.

Ces disparités dans les dynamiques démographiques nécessitent une véritable stratégie régionale permettant, tout à la fois, de réduire les tensions constatées sur certains territoires mais aussi d'accompagner l'augmentation du nombre de lycéens en leur garantissant des conditions d'études optimales.



¹ - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1285906> Les chiffres INSEE sont encore plus importants car ils concernent un certain nombre d'élèves dont les établissements ne sont pas gérés par la Région. Le chiffre de 440 000 est extrapolé par proportionnalité.

C'est, en effet, depuis les lois de décentralisation de 1983, qu'il revient aux régions d'exercer les compétences dans les domaines de la construction, de l'équipement, du fonctionnement matériel des lycées publics. La loi de 2004 a en outre donné la propriété des bâtiments et la gestion des personnels TOS² aux institutions régionales.

En matière de bâti, le patrimoine de la Région Île-de-France est celui de tous les défis : des anciens établissements classés, notamment à Paris, peu adaptés aux conditions modernes d'enseignements et coûteux à rénover, aux lycées vétustes construits à la hâte, des années 1950 aux années 1970 et jusqu'aux réalisations, régionales celles-ci des années 1980-1990, entachées du sceau des scandales des marchés publics et du financement du RPR, sous l'ère Giraud³. Un lycée comme Georges Brassens, à Villeneuve-le-Roi (94), par exemple, cumule les problèmes : amiante dans les plafonds, fissure dans les murs, réseau électrique vétuste, isolation thermique totalement déficiente. La situation y a été extrêmement pénible ces dernières années et la Région a tardé à réagir.

Le Parisien

Villeneuve-le-Roi : les inquiétantes conditions de travail au lycée Brassens

13 février 2019



En raison des inégalités sociales très fortes en Île-de-France, nos établissements sont aussi plus exposés que la moyenne nationale à des faisceaux de problèmes, du décrochage aux violences. L'actualité des dernières années est un douloureux rappel des immenses défis sociaux-économiques de notre territoire : des violences commises

² - Le personnel « Technique, ouvrier et de service » est chargé de l'accueil des élèves, de la restauration, du nettoyage, de l'entretien des espaces verts et des travaux courants et de l'aide au laboratoire.

³ - Michel Giraud, président du Conseil régional (1976 - 1988, 1992 - 1998), a été condamné en 2005 pour complicité de corruption, dans le cadre de l'affaire juridique portant sur l'attribution des marchés publics des lycées d'Île-de-France.

durant l'hiver 2018 au mouvement #pasdevague jusqu'à la poignante lettre des professeurs du lycée d'Alembert à Aubervilliers (93), suite aux meurtres de deux élèves entre octobre et novembre 2019.

#pasdevague **Les profs craquent.**

En octobre, après l'agression d'une professeure du lycée Édouard Branly, à Créteil (94), par un élève braquant une arme factice, de très nombreux collègues ont utilisé ce hashtag pour dénoncer l'absence de soutien (et de solutions) de la hiérarchie face aux problèmes parfois très durs rencontrés dans les classes.



Retrouvez
la lettre
poignante des
professeurs
du lycée
d'Alembert à
Aubervilliers



Lors de sa campagne en 2015, Valérie Pécresse n'a pas hésité à formuler de nombreuses promesses pour les lycées.

Dénigrant ce qui avait été précédemment mené par la gauche en Ile-de-France, elle s'érigea en chantre d'une « rupture » qui permettrait d'accélérer les travaux, de construire davantage mais aussi de résoudre d'un coup de baguette magique les problèmes de sécurité, par la vidéoprotection, les tests salivaires et les portiques de sécurité...

Cette posture visait d'abord à relativiser les réalisations fortes de la mandature précédente, dans un climat économique pourtant très difficile après la crise de 2008 : Plan Pluriannuel d'investissement⁴ revu pour y intégrer les rénovations thermiques et l'accessibilité, budget participatif lycéen, refonte du budget des lycées pour plus d'égalité, gratuité des manuels, tarif social pour les cantines, rénovation de la moitié des lycées depuis 1998 et lutte innovante contre le décrochage scolaire. Il a fallu commencer à gérer le lourd passif architectural légué par l'État et inventer toute une politique de ressources humaines, suite au transfert des 8000 agents TOS en 2004.

4 - Le PPI est un plan de rénovation/construction qui prévoit l'échelonnement des opérations lourdes de travaux sur plusieurs années.

En Ile-de-France, un lycée sur dix est en sureffectif

Par [Kim Hullot-Guiot](#) — 13 septembre 2017 à 17:20

Gennevilliers : enseignants, parents et élus réclament la rénovation et l'extension du lycée Galilée

Une vingtaine de personnes ont manifesté ce mercredi pour réclamer des travaux d'urgence et l'étude de l'extension du lycée. La région annonce une réflexion.

Magny-les-Hameaux : le bus scolaire surchargé excède les parents

Les élèves de la commune s'entassent dans l'unique car menant au lycée. La région promet de corriger la situation dans les meilleurs délais.

Menaces, dégradations, violences... Rien ne va plus au lycée Amyot-d'Inville de Senlis

L'agression d'une assistante d'éducation, jeudi, illustre une période difficile au lycée professionnel. Face à la multiplication des faits de violences, 70 professeurs ont signé un courrier réclamant l'intervention du rectorat.

Villeneuve-Saint-Georges : face aux bugs informatiques, les profs débrayent

Une vingtaine d'enseignants du lycée Arago à Villeneuve-Saint-Georges se sont mis en grève ce mardi pour dénoncer la vétusté du parc informatique.

Saint-Denis : «Je ne peux plus enseigner dans un climat aussi difficile»

Baptiste Vanhee, professeur à Saint-Denis, a été roué de coups devant son établissement, le collège de La Courtille, en février. Il s'apprête à jeter l'éponge.

Vauréal : le lycée fermé ce vendredi après l'incendie

Un feu a dévasté le hall d'entrée du lycée Camille-Claudé. L'origine du sinistre serait liée à un problème électrique. Les épreuves du Bac devraient se dérouler normalement.

Paris : la cantine du lycée Turgot fermée pour insalubrité

Des problèmes d'hygiène et d'insalubrité sont révélés depuis des semaines dans les cuisines. Un dernier rapport des services sanitaires a imposé une fermeture immédiate.

TRIBUNE

Rentrée «catastrophique» dans un lycée d'Epinais : «réduire» les moyens n'est pas la solution

En Seine-Saint-Denis, «les élèves meurent, les enseignants se suicident...»

Après le décès de Kewi et Djadje, les professeurs du lycée d'Alembert à Aubervilliers adressent une lettre au rectorat pour dénoncer la violence et exiger plus de moyens.

De cette posture, on aurait pu attendre quelques effets sur l'ordre des priorités budgétaires comme sur l'intérêt suscité par la situation des lycées publics de la part de la majorité régionale.

Depuis 2016 : une succession d'échecs pour Valérie Pécresse

Cinq ans après l'arrivée de la droite à la tête de la Région, à l'heure du bilan, la réalité déçoit et le volontarisme affiché a montré ses limites.

Les crédits engagés en matière de construction, de rénovation et de réparation ont -certes -augmenté significativement de 360M€ à 500M€, mais correspondent à l'effort mécanique exigé par la vétusté d'un parc immobilier des lycées impacté par la faible durabilité des matériaux utilisés dans les années 1950 - 1970.

Dès lors, ces investissements vendus dans la presse comme un « plan d'urgence » n'ont pu répondre aux attentes d'une communauté éducative subissant une situation difficile sur le terrain. Souvent, même, l'impression persiste que les problèmes s'aggravent. En témoigne la persistance, voire l'aggravation des difficultés matérielles et des épisodes de violence rencontrés par les lycées.

Valérie Pécresse et la communauté éducative : du malaise à la colère

Au-delà de ces exemples concrets, l'année 2019 a été un tournant dans les relations entretenues entre la communauté éducative et la Région Île-de-France.

Pour preuve, ces professeurs du lycée d'Alembert à Aubervilliers (93) qui accusent nommément la Région de s'être désengagée de ses missions :

« Vous, à la Région Île-de-France, qui n'avez toujours pas engagé les travaux nécessaires pour faire de l'établissement un lieu accueillant et chaleureux, qui n'avez pas renouvelé les subventions à la mission de lutte contre le décrochage scolaire pour son action de remobilisation, qui avez refusé de financer un projet de partenariat culturel à destination de nos élèves. »

- Lettre ouverte des personnels du lycée d'Alembert,
lundi 25 novembre

Partout les parents d'élèves qui se sont manifestés dans nos *cahiers de doléance de la rentrée* font état de leur incompréhension face à une Région de plus en plus absente.

Témoignez !

**participez aux cahiers
de doléance des lycées
franciliens du groupe
*Ensemble, l'Île-de-France***



ensemble-idf.fr

En décembre dernier, les cités-mixtes⁵ parisiennes ont déposé une motion commune dans leur CA demandant expressément à la Région de réinstaurer du dialogue, de faire cesser les décisions arbitraires. Au même moment, le syndicat majoritaire des proviseurs d'Île-de-France refusait de prendre la parole dans leur traditionnelle réunion avec la présidente de Région pour protester face au déficit de concertation.

Retrouvez la motion commune adoptée par les cités mixtes franciliennes



Surtout, le plan d'urgence n'a pour l'instant pas produit d'effet sur la surpopulation des lycées en Île-de-France : depuis la rentrée, des lycéens sont restés des mois sans lycées, faute de place. Dans le Val-d'Oise et dans les Hauts-de-Seine, la situation reste critique.

L'Express

Hauts-de-Seine : des lycéens sans affectation attaquent l'Éducation nationale en justice

9 novembre 2019



Enfin, comment parler de réussite en matière de sécurité ? En décembre 2018, l'Éducation nationale et la Région ont été incapables d'apaiser les tensions et les intrusions de bandes, parfois très violentes, se multiplient dans quelques établissements très exposés.

Libération

Un climat anxieux s'installe dans les lycées de banlieue

7 décembre 2018



Pourquoi un livre noir ?

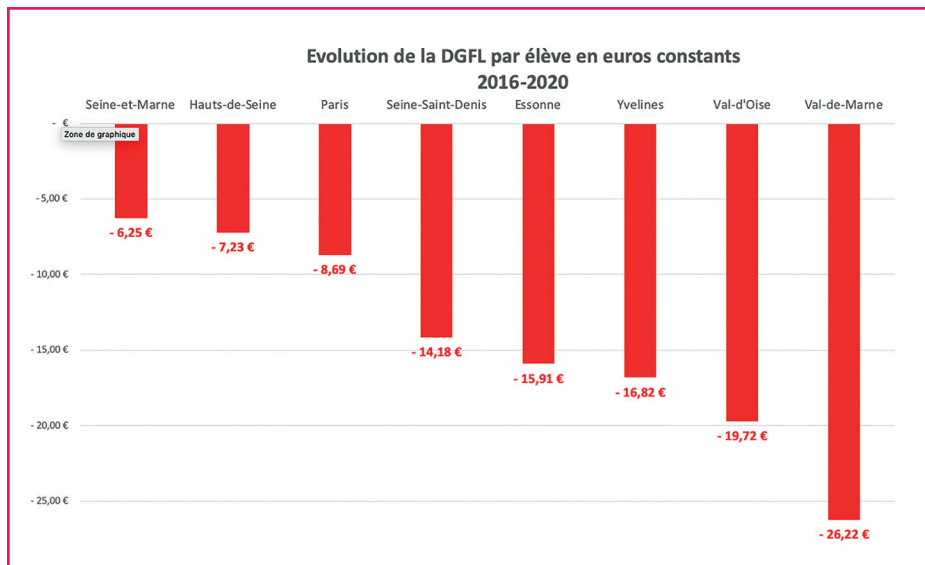
Ce livre noir souhaite proposer un certain nombre d'explications à cette situation de fait pour éclairer la réalité du bilan de Valérie Pécresse.

- Il démontre que, par idéologie, la Région Île-de-France a réduit de manière absurde le budget du quotidien des établissements.**
- Il détaille en quoi les investissements engagés restent insuffisants pour compenser la hausse démographique. La Région s'est en outre tournée vers des partenariats publics-privés contestables pour accélérer les rythmes de construction qui stagnent.**
- Il éclaire enfin la dérive de la gestion des lycées franciliens depuis 2016 qui conduit à une improvisation permanente au détriment de tout dialogue avec la communauté éducative et de la prise en compte de la réalité de terrain.**

Budgets des lycées

85%

des lycées
perdants
avec la réforme
Pécresse



Les lycées d'Île-de-France cumulent donc les défis matériels et pédagogiques. La Région doit répondre à leurs besoins croissants.

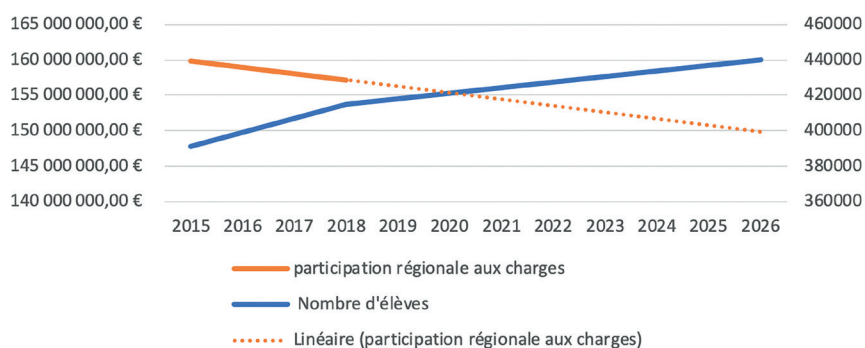
Ce n'est donc pas tout de venir couper les rubans de nouveaux établissements : il faut leur donner les moyens de réaliser leurs missions.

Pour nos lycées, moins de moyens pour fonctionner !

Lors de chaque budget, la majorité se targue d'augmenter les « investissements » de la Région et de diminuer le « fonctionnement ». Elle prétend ainsi faire diminuer le train de vie de la Région. Rien n'est moins vrai. Les dépenses de fonctionnement couvrent autant les subventions aux associations que le financement des personnels dans les lycées et la somme que la Région donne chaque année aux lycées et qui devient leur budget. Lorsque la majorité diminue le fonctionnement, elle diminue surtout les moyens des lycées.

La lecture des documents budgétaires de la Région interpelle. Entre 2015 et 2018, selon les comptes administratifs on passe, pour la participation régionale aux charges de fonctionnement des lycées et cités mixtes d'Île-de-France, d'une somme de 159,925M€ dépensés à 157,169M€, soit une légère baisse de 1,7%⁶. Mais cette légère baisse « brute » doit être mise en relation avec la hausse importante du nombre d'élèves et de bâtiments à gérer et avec l'inflation, qui se chiffre à 4,5% entre 2016 et 2020. Si l'on croise ce chiffre avec celui de l'augmentation du nombre d'élèves, l'effet ciseau observé est des plus problématiques.

Effet ciseau : nombre d'élèves et baisse de la participation régionale (projection)



Des économies utiles ont pu être réalisées grâce à la mutualisation des coûts de chauffage et d'électricité. Sous la précédente mandature, la Région avait d'ailleurs initié deux programmes : d'une part un investissement important dans la rénovation thermique des établissements, générant des économies, et d'autre part une prise en charge directe de la fourniture d'énergie par la Région, ce qui permet de faire baisser les coûts (les lycées ne négocient plus seuls les prix). Mais ces dispositifs ne peuvent expliquer l'essentiel de la baisse des moyens de fonctionnement des lycées.

Celle-ci est directement le produit de la cure d'austérité mise en œuvre par l'Exécutif régional depuis 2016. Concrètement, un grand nombre de lycées franciliens reçoit, chaque année, de moins en moins d'argent de la Région pour boucler leur budget et assurer leur bon fonctionnement au quotidien. Celui-ci est en baisse de 10% en euros constants depuis 2016⁷, passant, en moyenne de 200€ à 180€ par élève, comme nous allons l'expliquer.

Lycée par lycée, les évolutions 2016 - 2020 de la DGFL⁸



Cet argent, réparti entre les 463 établissements dont la Région a la charge⁹, porte le nom technique de « dotation globale de fonctionnement des Lycées ». Elle est reçue par chaque établissement, qui l'utilise pour fixer son budget.

Ce budget n'est pas réparti de manière arbitraire, il est établi en fonction de critères, qui dépendent de la taille des lycées, du nombre d'élèves, des sections d'enseignement et de divers attributs ouvrant des droits à des dotations spécifiques. Chaque année, le Conseil régional vote la répartition du budget des lycées.

La DGFL est divisée en deux grands ensembles : la part pédagogique et la part « entretien, viabilisation charge ». La première est distribuée en fonction du nombre d'élèves et leurs répartitions dans différentes sections. La deuxième est liée la taille du lycée et à sa densité d'occupation. Ce très savant calcul reste néanmoins « artificiel ». Il permet d'obtenir une méthode de répartition entre les établissements, des crédits régionaux.

⁷ - Soit en tenant compte des 4,5% d'inflation.

⁸ - Lycée par lycée, le changement peut être lié à des évolutions dans le bâti, dans les sections présentes dans l'établissements mais au global, la tendance à la baisse est indéniable.

⁹ - TYPES, nombre

Qui sont les gagnants et les perdants de la réforme Pécresse sur les moyens alloués aux lycées ? Des gagnants, on en compte bien peu. Les perdants, eux, sont légions.

Une étude lycée par lycée, présentée en annexe, permet d'établir des résultats : si les lycées professionnels ont été globalement moins touchés (4,18€/élèves soit +1,65%), la réforme Pécresse a, en revanche, plus affecté les lycées généraux et technologiques (-19,74€/élève soit -12,71%).

Territorialement, les élèves du Val d'Oise et du Val-de-Marne ont été les plus touchés en moyenne, avec une baisse de budget par élève, respectivement, de 25,26€ et 19,03€. Tous les départements sont affectés.

Les données que nous avons mobilisées prennent en compte l'évolution du périmètre de la DGFL entre 2015 et 2020.¹⁰

	Lycées professionnels	Lycées polyvalents	Lycées généraux et technologiques
Évolution en €/élève 2016- 2020	4,18 €	-15,13 €	-19,74 €
Taux d'évolution	1,65%	-7,81%	-12,71%

¹⁰ - Les lycées recevaient auparavant une enveloppe pour financer leurs factures de chauffage et d'électricité. Désormais, la Région se charge de ces factures, pour négocier des prix de gros avantageux. Cette enveloppe a donc disparu.

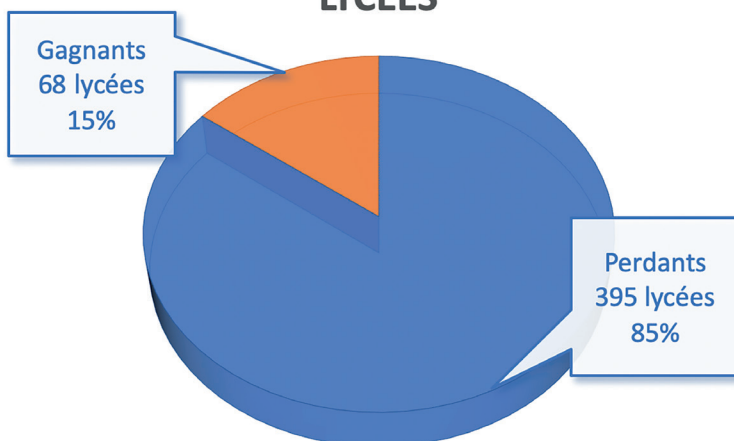
Les baisses cachées de la réforme Pécresse des lycées

Le tableau des manques à gagner de la réforme Pécresse du budget des lycées.



Comment expliquer que derrière le discours de façade, les ressources allouées sont en baisse, alors même que les besoins n'ont jamais été aussi grands, que de nouveaux établissements ont ouvert, que les élèves sont toujours plus nombreux ?

LYCÉES GAGNANTS ET PERDANTS DE LA RÉFORME PÉCRASSE DU BUDGET DES LYCÉES



Eh bien la droite a eu recours à de subtiles artifices budgétaires pour masquer la baisse des moyens financiers consacrés aux établissements. Au total, 85% des établissements publics franciliens touchent moins d'argent que ce qu'ils auraient du, en raison de la réforme Pécresse.

Puisque la DGFL est indexée sur la surface des bâtiments, il suffisait de réévaluer à la baisse les surfaces. En 2016 des géomètres ont été mandatés par la Région pour les revoir intégralement. Bilan : les établissements sont moins grands que prévu, de 3%. De quoi réaliser quelques coquettes économies, au détriment du budget des lycées.

Cela ne suffisant pas, la majorité régionale a décidé de revoir les barèmes en 2017, réalisant ainsi sur le dos des établissements une économie de près de 4,5M€. Pour plus de 300 lycées affectés, cela représente jusqu'à plusieurs dizaines de milliers d'euros par an. Rondelette économie, qui permet à la Région de verser 22M€ en moins aux lycées sur un mandat complet, soit 53€ de moins par élève.

Prétextant que les établissements n'ont plus à payer leur électricité, la Région Île-de-France décide de réévaluer à la baisse arbitrairement¹¹ les barèmes qui évaluent le montant distribué par élève, par surface et par densité. Mais le calcul lycée par lycée montre bien qu'il ne s'agit pas d'une simple compensation mais d'une véritable baisse des budgets.

Autre artifice : la réévaluation à la baisse des dotations EPS qui ont permis à la Région d'économiser 0,6M€ (-41%). Les établissements qui ne disposaient pas de suffisamment d'équipements sportifs et devaient en louer se voient attribuer une somme. Celle-ci a été rabaissée au prétexte que des lycées l'utilisaient pour autre chose.

¹¹ - Le barème par élève est ainsi par exemple passé de 56€ à 25€.

Mais au final, c'est autant de moyens en moins pour nos établissements.

On peut aussi mentionner l'astuce des chariots de ménage ergonomiques. Valérie Péresse s'est félicitée, à juste titre, de faire acheter pour les agents d'entretien des chariots modernes, permettant de réduire la pénibilité au travail. Mais cet achat d'équipement s'est fait à coût nul pour la Région. 1,4M€ par an sont prélevés sur le budget des établissements pour permettre leur achat.

Dernier mode de gestion qui pénalise des établissements : celui de la dotation de solidarité. Cette enveloppe de plus de 5M€ avait été mise en place en 2013. Elle permet, sur des critères sociaux, d'attribuer une somme supplémentaire à des établissements dont le public est fortement issu des classes populaires, pour faciliter le montage de projets pédagogiques. Elle avait été mise en place par Jean-Paul Huchon à titre expérimental, auprès de quelques établissements. Le bilan devait être fait en 2016. Il n'a pas été fait. Depuis, la majorité distribue cette enveloppe au petit bonheur la chance, faisant entrer et sortir des établissements dans ce dispositif, sans crier gare. Si certains établissements y gagnent au change, d'autres perdent ainsi des ressources précieuses, sans justification. Cela concerne, selon notre comparaison 2016 - 2020, 60 établissements.

En prenant en compte ces différents éléments, il est ainsi possible de calculer le coût pour les établissements de la réforme Péresse, ce manque à gagner qui peut se traduire même par une baisse en brut ou par élève, de la dotation à l'établissement, ou par une hausse inférieure à ce que l'établissement aurait dû avoir en raison de ses augmentations d'effectifs par exemple.¹²

¹² - Le tableau présenté recense tous les lycées qui ont connu des baisses de dotation par surface, dotation EPS et dotation de solidarité. Le cumul permet de donner un ordre de grandeur de ce que cet établissement devrait recevoir de la Région si les baisses de barèmes n'avaient pas eu lieu.

L'effacement et l'improvisation érigés en méthode de gestion

Au-delà de ce coup de rabot budgétaire qui vise à baisser artificiellement les dépenses de fonctionnement de la Région, c'est bien un mode de gestion marqué par l'improvisation et la déconnexion du terrain qui caractérise aujourd'hui la politique régionale en direction des lycées.

La présidente girouette : Le Pôle-Innovant Lycéens et Paul Valéry à Paris

Deux exemples parmi tant d'autres permettent d'illustrer la gestion Péresse des établissements.

Sur le terrain

Les élus du groupe *Ensemble*, *l'Île-de-France*, en visite au PIL

16 avril 2019



Le Pôle Innovant Lycéen (PIL) est un micro-lycée, qui accompagne un petit nombre de lycéens décrocheurs par une pédagogie innovante en classe ouverte et autour de projets thématiques. Il a connu un déménagement pour le moins chaotique à la rentrée 2019-2020. Il était abrité dans le lycée Lazare Ponticelli, dans le 13e arrondissement, depuis 19 ans. Il y avait noué des liens solides avec le tissu associatif. Le bâtiment, désaffecté, devait être réassigné.

→ Printemps 2019 : le PIL apprend subitement qu'il devra rejoindre son établissement de tutelle dans le XIXe arrondissement, dans des locaux inadaptés.

→ Les acteurs se mobilisent. La Région leur indique qu'ils pourront peut-être rester, en lien avec un éventuel projet pédagogique dans l'enceinte du lycée Ponticelli.

→ Été 2019 : Valérie Pécresse décide et annonce qu'elle veut transformer le bâtiment, qui avait besoin de quelques travaux, en centre d'hébergement pour les personnes sans domicile fixe du métro. Le PIL devra donc déménager.

→ Suite à la mobilisation de l'opposition, le PIL obtient des locaux plus adaptés, dans le 15e arrondissement, mais doit déménager en catastrophe pour la rentrée. Comment assurer de bonnes conditions d'enseignement ?

→ Les riverains, qui n'ont pas été prévenus du projet de Valérie Pécresse, se mobilisent. Le projet de centre d'hébergement tombe à l'eau. Bilan : le Pôle Innovant Lycéens a déménagé pour rien.

→ À une nuance près : à l'automne, Valérie Pécresse décide en catastrophe de répondre enfin positivement à une requête émise par la mairie du 13e arrondissement de longue date : délocaliser des cours du lycées Gabriel Fauré voisin vers Lazare Ponticelli, en l'attente de la fin des travaux de rénovation qui causent des nuisances sonores très importantes. Pourquoi cette solution, qui aurait permis au PIL de se maintenir à Ponticelli n'a pas été planifiée avant la rentrée ? Mystère.

Le Parisien

Paris : encerclés par des travaux trop bruyants, élèves et profs posent les stylos

4 octobre 2019



Deuxième exemple, celui du lycée Paul-Valéry dans le 12^e arrondissement. Les lycéens devraient déjà pouvoir bénéficier à l'heure actuelle d'un lycée reconstruit. Les travaux n'ont pas démarré. Le projet pour la reconstruction du collège-lycée était prêt en 2016, en concertation avec la mairie de Paris. Mais Valérie Pécresse, après avoir vu son permis de construire retoqué par la préfecture, a préféré ne pas en redéposer (alors qu'elle avait affirmé l'avoir fait à l'opposition) pour proposer finalement, seule, un nouveau projet de « Campus IA » qui permettra à la Région d'utiliser une partie du foncier pour un campus bien vague, favorisant l'implantation d'acteurs de l'intelligence artificielle et du numérique. L'articulation du campus et du lycée n'a pas été détaillée. Les acteurs locaux n'ont pas été consultés.

Suppressions de poste et désorganisation interne : la Région répond aux abonnés absents

Que ce soit dans le Pôle Lycées, ou dans les lycées eux-mêmes, le malaise est perceptible. Malgré ses promesses de ne pas diminuer le nombre d'agents, le constat est sans appel : de très nombreux postes ont été supprimés en début de mandature, notamment 300 emplois en Contrat Unique d'Insertion dans les établissements. À cela il faut ajouter les manques de personnel de restauration ou encore l'impact de la suppression des Emplois tremplins régionaux, dont certains étaient mobilisés par exemple comme référents décrochage scolaire dans les lycées. En janvier 2020 une nouvelle fois, nous apprenons par la CFDT Île-de-France que la Région a décidé de transférer la gestion de la restauration de 31 lycées à une entreprise privée.

Le lycée Berthelot, à Saint-Maur-des-Fossés

Les lycéens ont été privés de cafétéria, pendant un an et demi. L'offre de cafétéria permettait de compenser la taille trop faible de la cantine, pour ce grand lycée qui accueille 2200 élèves. Faute du remplacement d'un agent, les lycéens n'y ont pas eu accès entre septembre 2018 et janvier 2020.

En juin dernier, la CGT livrait un tableau alarmant de l'état du Pôle Lycées, entre suppressions de poste, réorganisation permanente et incohérente comme méthode de management. La présidente vante partout les conditions de travail au nouveau siège de Saint-Ouen. Mais la réalité est plus sombre et le malaise bien souvent palpable.

Des agents témoignent :

→ « Beaucoup de départs n'ont pas été remplacés et aujourd'hui de nombreux services sont dénués d'encadrants et surtout de personnes pour gérer certains pans entiers d'activités. De ce fait, le pôle lycées est complètement désorganisé et on ne sait plus qui est l'interlocuteur pour tel ou tel sujet.

→ « Démotivé, on se raccroche au fait d'avoir connu une Région humaine où chacun avait sa place avec un profil de poste qui nous permettait de comprendre notre utilité au sein d'un service. Nous avons connu une hiérarchie présente sachant trancher, prendre des décisions concrètes (...) ».

→ « Pas de réunion de concertation pour prise en compte des contraintes de terrain et de l'impact sur les usagers ; Mise en place de procédure ou suppression d'outils sans réflexion préalable sur comment conserver la même qualité de travail tout en prenant en compte la charge de travail. »

→ « La réorganisation annoncée... a un objectif marketing, et n'a pas été pensée pour résoudre les problèmes rencontrés par les agents du pôle lycée »

→ « Ce Xème projet d'organisation, dont les précédents n'ont pas encore été complètement digérés excepté la perte significative de moyens humains, ne fait aucunement mention des moyens humains qui seront alloués à cette nouvelle organisation dans chaque direction et service pour l'exercice des missions »

→ « Les réorganisations permanentes sont un moyen de cacher aux politiques l'échec total des nouveaux dirigeants à faire mieux, plus vite, et moins cher. Ça permet de « faire attendre » les supers résultats qui ne sont toujours pas au rendez-vous. Quand il faudra rendre des comptes, les responsables de ce gâchis énorme seront partis occuper de nouveaux postes encore plus prestigieux et laisseront une administration régionale sinistrée, ayant perdu son niveau d'expertise, ses meilleurs éléments, et son âme tout simplement... »

→ « Le pôle lycées est comme le Titanic, il coule...lentement mais surement. »

→ « Aujourd'hui j'avance au jour le jour, je règle les urgences mais le travail de fond n'est pas fait parce qu'il est tout simplement impossible de le faire. Les dossiers s'accumulent et on sort de la pile le dossier de celui qui gueule le plus fort ou de celui qui a écrit à la présidente, provoquant par la même occasion une réaction quasi immédiate du cabinet »

Un Plan d'urgence totalement insuffisant

Le compte n'y est pas pour le plan d'urgence engagé par la droite, à double titre. Si toutes les opérations voulues sont réalisées, avec 20.800 nouvelles places entre 2017 et 2027, au mieux, les lycées seront autant en surcapacité qu'aujourd'hui. L'augmentation du nombre de places ne sera pas suffisante pour absorber l'augmentation démographique et résoudre les problèmes Si rien n'est fait, à nouveau, chaque année, de plus en plus de lycéens resteront sur le carreau.

Les personnels de la Région sont débordés et l'intendance ne suit pas. Les chantiers prennent du retard. Les lycées multiplient les demandes sans réponse. Le

lancement d'un véritable plan d'urgence demande au contraire un renforcement du pôle lycée et des antennes départementales. On ne peut pas se lancer dans des dizaines de chantiers sans un travail de suivi et de coordination. Ce qui désespère bien souvent la communauté éducative, c'est cette absence de dialogue et d'écoute alors que les problèmes s'accumulent. Au lycée de l'Essouriau aux Ulis (91), les parents ont dû se mobiliser durant des mois pour que la Région commence à répondre aux urgences qui se posent, entre moisissures, salle inondée et nuisances des travaux.

Le Parisien

Les Ulis : au lycée de l'Essouriau, les travaux mettent à cran les élèves et les profs

25 novembre 2019



Pour pallier ces carences, la Région a de plus en plus recours aux très problématiques « partenariats public privé » (PPP), au risque d'accroître les coûts de manière dramatique pour la Région. C'est le cas pour les lycées de Pierrefitte-sur-Seine (93) et Palaiseau (92). Le PPP du lycée de Versailles (78) a lui été abandonné. En outre, la Région a lancé un véritable PPP pyramidale pour accélérer la rénovation thermique. Un prestataire unique s'est vu confier la charge de démarcher d'autres prestataires pour la rénovation thermique de 21 lycées. Ils auront pleine charge de la maintenance des installations pendant 10 ans. Quand il y aura un problème : vers qui le lycée pourra-t-il se tourner ?

Ces méthodes peu rigoureuses qui traduisent la destruction du service public d'éducation à la Région, coûteront très cher au contribuable et causeront nécessairement des problèmes pour les établissements.

Dès 2014, un rapport sénatorial dirigé par les sénateurs Jean-Pierre Sueur et Hugues Portelli, qualifiait les PPP de « bombes à retardement » pour les collectivités. À Marseille, en février 2019, le Tribunal administratif a annulé le PPP de rénovation de 30 écoles primaires, laissées à l'abandon par le maire (LR) Michel Gaudin.

Les lycées 100% numérique : un fiasco et un gouffre financier

La politique de distribution de tablettes et d'ordinateurs aux élèves voulue par Valérie Pécresse, ce sont 50M€ par an d'argent public,¹³ pour un matériel livré en retard, qui dysfonctionne, peu ou pas utilisé par les professeurs, dont la maintenance et l'assurance sont à la charge des élèves, dans des lycées qui n'ont pas suffisamment de prises électriques et/ou le WIFI.

Sans avertir suffisamment en amont les établissements, ni les conseillers régionaux, Valérie Pécresse a décidé à la hâte, au printemps 2019, de doter les lycéens des lycées volontaires en tablettes numérique ou ordinateurs et donc en manuels numériques, abandonnant au passage le support papier. Et ce dès la rentrée 2020.

La catastrophe industrielle était inévitable, tant l'impréparation a régné sur la mise en place de cette mesure. Nous avons formulé de nombreuses exigences, en lien avec les professeurs et les parents d'élèves, très inquiets : que la Région prenne en charge l'assurance et la maintenance, que soit étudié le gain pédagogique réel d'une telle mesure, que soient évalués les risques de surexposition aux écrans, que les professeurs soient formés à l'utilisation du matériel et que le coût écologique de la distribution de 200 000 appareils électroniques soit mis dans la balance.

¹³ - Soit le coût de construction d'un lycée neuf par an pour la Région Île-de-France.

Ces questions apparaissent d'autant plus pertinentes que la Cour des Comptes a publié le 8 juillet dernier un rapport sur le service public numérique pour l'éducation. Il est pour le moins éclairant sur les carences des politiques numériques en matière éducative.

« La priorité donnée à l'équipement individuel des élèves s'est vite avérée une politique dépassée et inutilement coûteuse. Absorbant trop de moyens, notamment dans les budgets des collectivités territoriales, elle a compromis la réalisation d'investissements dans les infrastructures et les réseaux, indispensables à la connectivité des établissements et des écoles, sans laquelle les usages pédagogiques du numérique ne peuvent pas s'installer. Aussi le préalable que constitue le meilleur niveau possible d'accès aux réseaux de débit suffisant pour les écoles et les établissements scolaires a été négligé comme l'a été aussi celui de la réflexion sur l'innovation pédagogique, au bénéfice de la distribution d'équipements individuels à l'usage incertain. »

**Rapport de la Cour des Comptes,
8 juillet 2019**



Valérie Pécresse a balayé nos inquiétudes. Elle a précisé aux établissements qui préféraient conserver les manuels papiers qu'il ne seraient plus prioritaires pour les travaux¹⁴ et en leur indiquant qu'ils ne pourraient se raviser par la suite et devraient s'en tenir aux manuels papiers pour les prochaines années. Pour ne pas risquer de rester sur le carreau, bien des lycées ont fait le choix du numérique à contrecœur.

Le saviez-vous ?

Aux États-Unis et dans la Silicon Valley en particulier, les écoles privées ont pris conscience des risques d'exposition aux écrans. Elles considèrent que ces supports ne peuvent suffire à garantir de bonnes conditions d'études aux enfants.

Ainsi, entre septembre et décembre 2019, soit avec plus d'un trimestre de retard, a-t-on vu Valérie Pécresse se prendre en photo pour distribuer du matériel informatique dans les classes, pour un coût exorbitant, dans des lycées inadaptés et pour des professeurs non-formés à leur utilisation dans le cadre d'une classe. Face aux retards inacceptables de livraison, dus à la précipitation avec laquelle Valérie Pécresse a mené sa réforme, la présidente a même récusé sa responsabilité, faisant porter le chapeau aux proviseurs, accusés de n'avoir pas répondu assez vite à la Région, alors qu'ils devaient en parallèle s'atteler à mettre en place la lourde réforme Blanquer. Les professeurs eux, ont raconté par le menu sur les réseaux sociaux leurs difficultés à utiliser le matériel : élèves déconcentrés, matériel déchargé, vidéos se lançant avec le son sur tous les appareils, rien n'a été préparé. Les tablettes prennent la poussière et les lycéens n'ont pas de manuel papier.

Cerise sur le gâteau, la vidéo de promotion de la présidente, qui se déclenche à l'allumage de la tablette et son pendant papier : sur chaque manuel distribué en Île-de-France a été collé, sur le revers de la couverture, une photo de Valérie Pécresse accompagné d'un texte. Coût de l'opération de communication : 245 000€ pour le contribuable.

Café Pédagogique

Notre tribune sur la politique numérique de Valérie Pécresse, par Yannick Trigance et Maxime des Gayets

7 mai 2019



Défaillances à répétition dans la politique de restauration scolaire

En raison d'une fragilité juridique, la Région a supprimé, en novembre 2018, son règlement d'intervention en matière d'introduction du biologique dans les lycées. Cette aide au bio, très modeste au demeurant et insuffisante car elle n'agit pas sur toute la filière de production-distribution, n'a été remplacée par aucun dispositif réellement incitatif.

Compétente en matière agricole, environnementale et éducative, la Région a délaissé la question de la modernisation des cantines et de leur passage au biologique et aux circuits courts, malgré une communication régulière.

En mai 2018, la Chambre régionale des comptes a tiré un bilan très mitigé de l'état des cantines et de la politique de restauration scolaire en Île-de-France.

Faute de savoir quoi faire, la Région a accumulé une cagnotte de 8M€ dans un fonds prélevé sur les recettes des cantines¹⁵ et destiné à financer des opérations de modernisation et d'équipement des restaurants scolaires. Encore un exemple probant de la gestion chaotique de Valérie Pécresse.

Le Parisien

Paris : la cantine du lycée Turgot fermée pour insalubrité

15 mars 2018



¹⁵ - Il s'agit du Fonds Commun Régional du Service d'Hébergement (FCRSH)

L'idéologie jusqu'à l'absurde

La politique sécuritaire de Valérie Pécresse : échec sur toute la ligne

Alors qu'il s'agissait de l'axe principal de la campagne de la candidate Pécresse, le bilan de la mandature en matière de sécurité est faible, marqué par des renoncements, des solutions inadaptées et des opérations de communications.

Valérie a d'abord dû renoncer à ses irréalistes tests salivaires de détection de l'usage du cannabis et portiques de sécurité aux entrées des lycées. Il s'agissait là d'une pure promesse de campagne, inapplicable au regard du droit et de la réalité matérielle des établissements.

La Région a certes poursuivi ses investissements en matière de sécurisation des sites, mais elle a surtout orienté ses crédits vers le développement tous azimuts de la vidéosurveillance, à l'intérieur même des établissements. Cette politique a fait la preuve de son inefficacité. À l'intérieur des établissements, les caméras déplacent les problèmes mais ne les résolvent pas. Les phénomènes de violence et d'intrusion en bandes se sont accrus dans certains lycées difficiles, à rebours des ambitions et des promesses de la campagne de 2015. Seule une politique concertée de prévention des risques, avec les acteurs de terrain, les collectivités et les associations serait à même de faire baisser durablement les tensions dans les établissements et éviter les épisodes de violence.

Bien consciente de son bilan médiocre, Valérie Pécresse s'est lancée dans un coup de communication : le lancement des brigades régionales de sécurité des lycées. Sans débat, presque sans contrôle, elle a décidé de recruter 20 agents pour effectuer des missions de sécurisation des établissements. Ceux-ci, sans expérience, ont à peine reçu deux semaines de formation par le rectorat. Les missions

qu'ils peuvent effectuer sont des plus réduites. Étant agents régionaux ils ne peuvent s'interposer ni interpellier. Ils sont réduits à faire du gardiennage, après les événements. Ces 20 agents, répartis entre 4 brigades, doivent donc pouvoir prétendre sécuriser les 463 établissements publics dont la Région a la charge.

Libération

**Notre tribune sur les
brigades de sécurité,
par Dominique
Barjou et Yannick
Trigrance**

18 avril 2019



L'augmentation massive des financements aux lycées privés

La majorité régionale refuse de rendre publics les chiffres des financements aux lycées privés qui dépassent largement les obligations légales depuis 2016. À titre d'exemple, depuis le début de la mandature, Valérie Pécresse a signé un chèque de 24M€ pour rénover des établissements privés. Ces millions d'euros pris sur les budgets des lycées vont permettre à un patrimoine privé de prendre de la valeur. Mais il faut y ajouter toutes les subventions à la demi-pension, aux manuels scolaires, à la préparation des concours post-bac.

Alors que les établissements publics manquent de moyens et que les établissements privés n'ont pas les mêmes obligations d'accueil de tous les élèves, Valérie Pécresse utilise le prétexte fallacieux d'une « égalité de traitement entre les élèves » pour justifier cet abandon du service public d'éducation.

À cela viennent s'ajouter les financements à des écoles hors contrats traditionnalistes et à la gestion catastrophique, comme Espérance Banlieues, qui a reçu 50 000€ de subventions.

Médiapart

**Espérance Banlieues :
la belle histoire se fissure**

28 juillet 2019

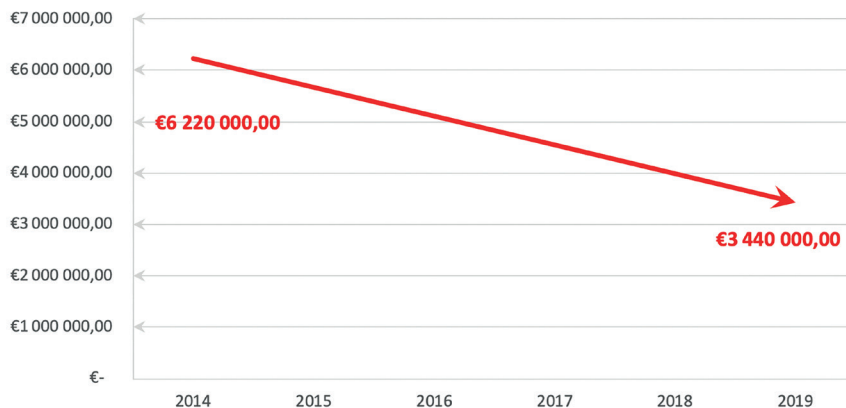


De l'abandon de la lutte contre le décrochage au budget d'autonomie : un renoncement aux accents libéraux

Depuis 2016, le budget alloué aux actions « réussite des élèves », destinées à lutter contre le décrochage, a été divisé par 2 et les actions sont désormais intégralement tournées vers des dispositifs de rapprochement entre le lycée et l'entreprise.

Surtout, la majorité a remplacé toute la politique d'appel à projets pédagogiques par un « budget autonomie » parfaitement inégalitaire. Plutôt que de donner des moyens aux lycées qui en ont le plus besoin et qui montent

Crédits consacrés à l'action "réussite des élèves"



des projets pédagogiques, la Région destinera désormais une enveloppe de 9000€ par établissement, quel que soit le nombre d'élèves dans l'établissement et sa situation. Au passage, cela permettra à la Région de réaliser de nouvelles économies : **600 000€ en moins sont prévus cette année par rapport aux enveloppes précédentes.**

Ce « budget autonomie » n'en a par ailleurs que le nom. Il ne s'agit pas d'un budget. Les établissements utilisent leur fond propre (la DGFL) pour monter des projets qui sont ensuite remboursés sur facture par la Région... s'ils correspondent au cahier des charges. Pourtant, pour faire passer la pilule, Valérie Péresse nous a prétendu que les précédents appels à projet étaient trop complexes pour les professeurs et qu'il fallait simplifier, puisque, selon le principe bien connu, quand il y a une fuite, il vaut mieux brûler le navire.

Notre ambition et nos priorités pour les lycées publics d'Île-de-France

Nous, élus du premier groupe d'opposition de la Région Île-de-France, refusons de voir le service public d'éducation bradé et méprisé et affirmons qu'une autre gestion, respectueuse des agents, de la communauté éducative, des élèves et de leurs parents est possible et impérieuse. Il en va de la réussite de nos élèves et de la sauvegarde de notre modèle républicain d'éducation.

NOS PRIORITÉS :

- ✓ **Restaurer l'écoute et le dialogue avec les établissements, les professeurs et les parents d'élèves et prendre le temps de la co-construction des réformes.**
- ✓ **Mettre la lutte contre le décrochage scolaire et les inégalités au cœur de la politique régionale.**
- ✓ **Prévoir efficacement des solutions d'accueil d'urgence, en lien avec le rectorat, avec pour objectif « 0 élève sans classe » à chaque rentrée.**
- ✓ **Exiger de l'État qu'il réévalue la Dotation régionale pour l'équipement scolaire et qu'il cesse les diminutions de postes et les réformes injustes.**
- ✓ **Remettre des moyens financiers et humains à la Région, au pôle lycée, dans les antennes départementales et dans les établissements.**
- ✓ **Réévaluer le budget des lycées pour un financement au plus près des besoins des établissements.**
- ✓ **Revoir le Plan Pluriannuel d'Investissement, pour qu'il soit transparent et qu'il réponde aux besoins des territoires en tension.**

- ✓ **Supprimer les brigades régionales de sécurité et lancer un plan « Prévention violences » pour les établissements franciliens, basé sur la concertation entre tous les acteurs concernés afin d’agir en prévention des risques, comme c’est le rôle de notre collectivité.**
- ✓ **Imaginer une politique lycée numérique efficace et construite, avec la communauté éducative, autour d’une réflexion sur les usages pédagogiques des nouvelles technologies.**
- ✓ **Accélérer le passage au BIO et aux circuits courts des cantines.**
- ✓ **Adapter nos établissements aux changements climatiques, comme le préconise le CESER, notamment grâce au débitumage et à la végétalisation.**

**Ensemble, inventons les lycées publics
de demain en Île-de-France.**

→ ensemble-idf.fr/contact

Le



no

des



franc

ivre

oir

ycées

iliens

**Le livre
noir
des lycées
franciliens**



**Ensemble,
l'Île-de-France**

GROUPE SOCIALISTE • ÉCOLOGISTE • PROGRESSISTE

ensemble-idf.fr

   / @EnsembleIDF